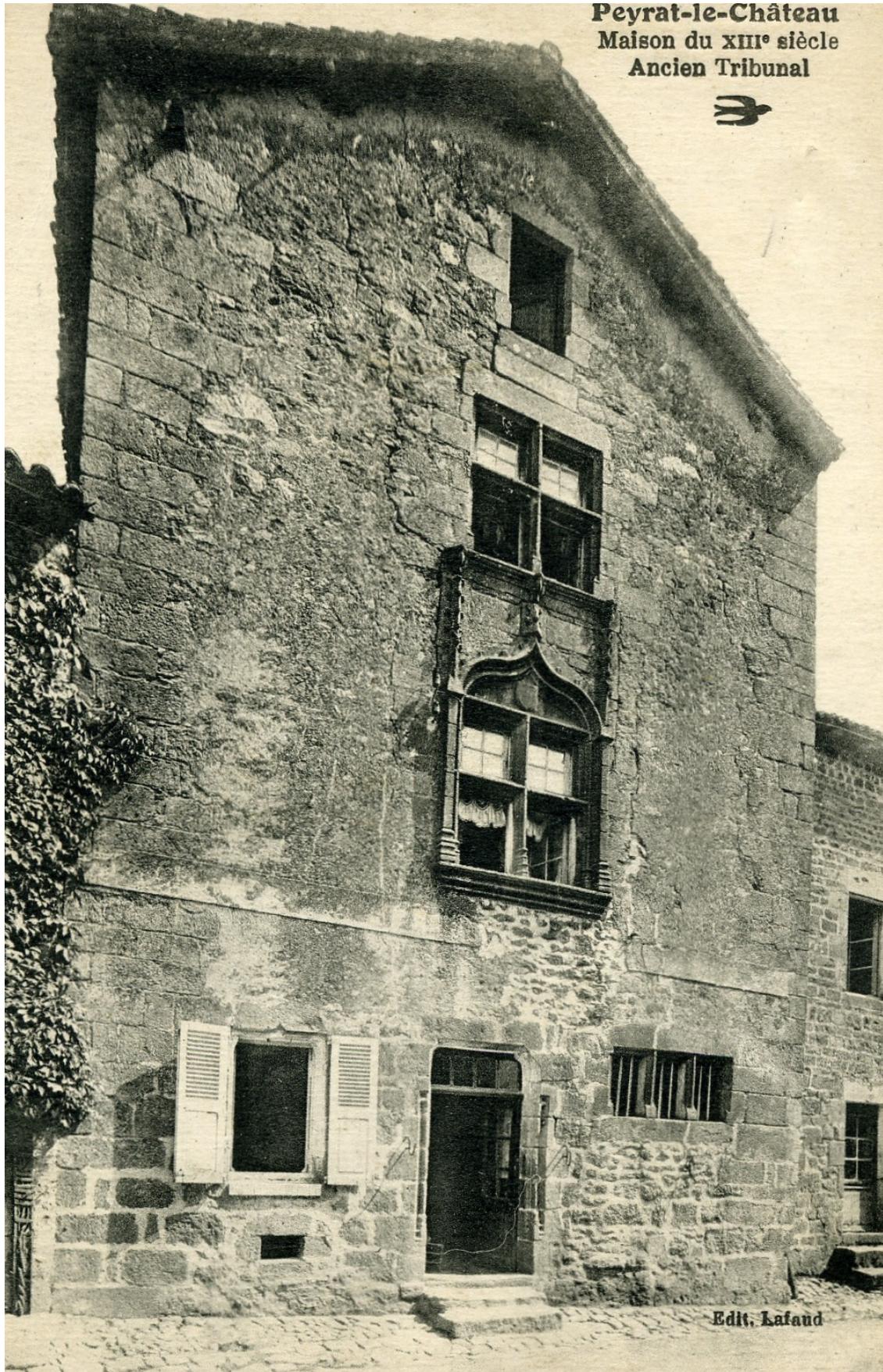


TRIBUNAL DE LA SENECHAIUSSEE DE PEYRAT LE CHATEAU

reconstruite en 1495 a conservé sa façade à meneaux jusqu'en 1953



Mais cette façade s'avancait d'1 m 50 dans la rue Carnot comme on peut le voir sur la carte postale prise à partir de la Place de l'église



et en 1953 ce qui allait être frappé d'alignement fut vendu au département par le propriétaire Mr Leyrat pour faire place à la façade actuelle

On dit que les pierres de cette façade historique ont été vendues à des acheteurs américains. Mais on n'a pas retrouvé leurs traces

La plus grande partie de l'intérieur est restée intacte :

**Un escalier hélicoïdal en pierres** de 3 m de diamètre marches de 1 m50 aboutissant probablement à une tour rasée à la révolution en même temps que disparaissaient les fonctions judiciaires.

Au R d C et aux deux étages une ou deux **cheminées monumentales**

A chaque étage les planchers sont soutenus par 5 **poutres** de 70 cms sur 50 ctms de large avec de larges cales  
et avec parfois des esquisses et dessins primitifs

Au premier étage Des **pierres sculptées avec des croix** soutiennent les latrines de la maison voisine  
voir les deux pages suivantes



Un escalier en colimaçon de la cave au grenier

Des cheminées à chaque étage et des banquettes près des fenêtres





Poutre décorée et sa cale

Le socle de la latrine de l'immeuble voisin est supportée par une pierre avec croix

Détail des dessins de la poutre du 2ème étage





Ce bâtiment de l'ancien tribunal était habité  
 il a accueilli successivement  
 La prison palais de justice  
 les consuls avant leur installation dans leur maison  
 un tailleur, un économat, une fleuriste  
 le café des enfants  
 de l'association La Courte Echelle

Quand on arrive de Bourganeuf en dépassant  
 la tour on aperçoit la façade du tribunal



On peut trouver cette photo prise de l'angle de la place  
 Gambetta (place de l'église) dans la  
 Plateforme Ouverte du Patrimoine P O P dans la Base  
 mémoire

On aperçoit bien le débordement de la façade du tribunal par  
 rapport au bâtiment voisin supprimé par la destruction de celle-  
 ci en 1953

Remarquer aussi la prison à droite et le tuyau de chauffage  
 de la loge du gardien

